



Protéger une personne atteint d'alzheimer

Par **cricrii62**, le **21/10/2015** à **09:45**

Bonjour, ma mère a vécu pendant 20 ans avec un monsieur chez lui maintenant elle a la maladie d'alzheimer il l'a remise il y a plus d'un an dans cette maison où elle ou mon frère vit depuis 14 ans gratuitement car sait-elle qui règle tout les frais, ma mère du temps qu'elle vivait avec ce monsieur lui a fait une procuration bancaire il y a plusieurs années maintenant que je demande à ce monsieur une photocopie des relevés de compte de ma mère celui-ci refuse en plus je sais qu'il se permet de prendre de l'argent 150 euros pour lui comme dédommagement vu qu'il gère le compte et donne 600 à mon frère pour nourrir ma mère il me dit que sait comme ça et comme il a une procuration bancaire il gère comme il veut et que je n'ai aucun droit. Ma mère n'a jamais été déclarée vive avec lui n'a pas pu celui-ci refuse aussi de me donner le livret famille ainsi que d'autres papiers. Pourriez-vous me conseiller pour protéger les revenus de ma mère car elle a un peu d'argent de côté à ce que je veux que cet argent soit bloqué car comme son docteur m'a dit bientôt il faudra la placer en maison spécialisée car elle s'enfonce dans la maladie donc cet argent lui servira pour régler cette maison mes bien sûr ce monsieur et mon frère veulent que ça reste comme ça comment faire. Je vous remercie à l'avance des conseils que vous pourriez me donner merci salutation

Par **coupmonte**, le **23/10/2015** à **09:55**

Il me semble qu'il faut dans un premier temps que vous obteniez une attestation d'un médecin qui suit votre mère depuis longtemps expliquant les dates des étapes de diminution de santé mentale de votre mère. La maladie d'alzheimer est progressive. Ensuite porter plainte pour abus de faiblesse.

Par **amajuris**, le **23/10/2015** à **10:16**

bonjour,

pour protéger votre mère, il faudra envisager de la faire placer sous une mesure de protection de majeur incapable (tutelle, curatelle).

voir ce lien:

http://www.tutelle-curatelle.com/procedure_mise_tutelle.htm

salutations